
Procès-verbal de la séance du Bureau du 5 mars 2012

SOMMAIRE

Présidence de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 6)	
Désignation d'un secrétaire de séance	(p. 6)	
Appel nominal	(p. 6)	
Adoption du procès-verbal du Bureau du 16 janvier 2012	(p. 6)	
N° B-2012-2992	<i>Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Hubert Julien-Laferrière pour une mission à Ouagadougou (Burkina Faso) -</i>	(p. 10)
N° B-2012-2993	<i>Fontaines Saint Martin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 800, rue des Fours et appartenant à Mme Chantal Henry -</i>	(p. 6)
N° B-2012-2994	<i>Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Grappinière - Acquisition, à titre gratuit, de la parcelle AV 345 située avenue Général Charles Delestraint et appartenant au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) -</i>	(p. 6)
N° B-2012-2995	<i>Villeurbanne - Quartier Saint Jean - Acquisition d'une propriété située 13, allée du Mens, parcelle cadastrée AO 1 et appartenant aux époux Saoudi -</i>	(p. 6)
N° B-2012-2996	<i>Chassieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Site propre - Acquisition d'un terrain agricole d'une surface d'environ 4 680 mètres carrés à détacher de la parcelle cadastrée CH 19 au lieu-dit Les Ripes appartenant et exploité par M. Bernard Perrier -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2997	<i>Chassieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Site propre - Acquisition d'un terrain agricole d'une surface d'environ 3 700 mètres carrés, parcelle cadastrée BL 12 au lieu-dit Sous Biézin appartenant aux conjoints Jeanine et Joseph Lugaz et Solange, Eric, Jean-Paul, Julia, Rosalie et Suzanne Miège -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2998	<i>Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Elisée Reclus - Acquisition de terrains agricoles d'une surface totale d'environ 3 429 mètres carrés à détacher des parcelles cadastrées BT 29, BT 30 et BR 40 aux lieux-dits Le Chatelard et Les Vernières Est, appartenant à M. Claude Bergeret ainsi qu'au Centre Régional Léon Bérard -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2999	<i>Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Elisée Reclus - Acquisition de 2 terrains à usage agricole d'une surface totale de 3 648 mètres carrés à détacher des parcelles cadastrées BY 5 et CH 46 aux lieux-dits La Sonde et Champ Blanc et appartenant à Mme Edmonde Jeannine Devaux -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3000	<i>Corbas - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées rue de l'Aviation et boulevard Jean Mermoz et appartenant au Département du Rhône -</i>	(p. 7)

N° B-2012-3001	<i>Corbas - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 74, chemin de Grange Blanche et appartenant à Mme Nathalie Piotin -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3002	<i>Décines Charpieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin du Machet et appartenant à Mlle Denise Deymonnaz -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3003	<i>Décines Charpieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin du Machet et appartenant aux conjoints Deymonnaz -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3004	<i>Mions - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées allée du Château et appartenant à M. Pierre Saignol -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3005	<i>Rillieux la Pape - Transfert à la Communauté urbaine de Lyon et à la Ville de Rillieux la Pape par l'OPH du Rhône, des espaces et équipements communs de l'opération d'ensemble Ouzounian située 2518, route de Strasbourg - Approbation de la convention -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3006	<i>Lyon 1er - Lyon 4° - Rénovation lourde du tunnel de la Croix-Rousse - Acquisition, à titre gratuit, de 3 volumes de tréfonds dépendant de parcelles situées 78-80, boulevard de la Croix-Rousse, 3, rue de Bony et rue Philippe de Lassalle appartenant au Département du Rhône -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3007	<i>Lyon 2° - ZAC Lyon Confluence - Acquisition à la Société publique locale d'aménagement (SPLA) Lyon Confluence de parcelles et de volumes formant la place nautique - Rectificatif du coût des aménagements -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3008	<i>Lyon 3° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Part-Dieu Gare - Acquisition de volumes représentant l'immeuble B10, situé au 27, boulevard Vivier Merle et au 19-20, place Charles Béraudier, appartenant à la SARL GIS -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3009	<i>Lyon 7° - Acquisition d'un immeuble bâti à démolir situé 8, rue de Tourville et appartenant à la SAS SIER ou toute autre société du groupe qui lui sera substituée -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3010	<i>Corbas - Cession, au Département du Rhône, d'une parcelle de terrain située rue de l'Aviation -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3011	<i>Lyon 5° - Cession, à M. Patrick Teboul, d'une parcelle de terrain communautaire située 182, rue Pierre Valdo -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3012	<i>Vaulx en Velin - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située rue des Vergers -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3013	<i>Vénissieux - Déclassement et cession de plusieurs parties du domaine public communautaire situées à l'angle de l'avenue Marcel Cachin et de la rue du Président Edouard Herriot - Abrogation de la décision n° B-2001-0280 du Bureau du 19 novembre 2001 -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3014	<i>Lyon 2° - Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située rue Bellecordière -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3015	<i>Chassieu - Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Site propre - Echange d'un terrain agricole cadastré BL 10 à Chassieu appartenant à M. Marc Boulud et d'un terrain cadastré BZ 7 à Décines Charpieu appartenant à la Communauté urbaine de Lyon -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3016	<i>Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'art public - Tour-belvédère de Fontaines sur Saône - Autorisation de déposer une demande de permis de construire -</i>	(p. 10)
N° B-2012-3017	<i>Vaulx en Velin - Autorisation donnée à la Société Bouwfonds Maignan de déposer une demande de permis de construire et une demande de déclaration préalable portant sur le bien communautaire situé allée du Textile, rue de la Poudrette, rue du Rail et cadastré sous les numéros 41, 48, 59, 60 et 82 de la section BN et sous les numéros 309, 519 et 424 de la section BR -</i>	(p. 10)
N° B-2012-3018	<i>Feyzin - Autorisation de déposer des demandes de permis de construire et de démolir -</i>	(p. 10)

N° B-2012-3019	<i>Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Autorisation de déposer une demande de permis d'aménager (parking) et une demande de permis de construire (local chauffeur bus-navettes) -</i>	(p. 10)
N° B-2012-3020	<i>Albigny sur Saône - Institution d'une servitude de passage en souterrain d'une canalisation de distribution d'énergie électrique au profit de Electricité réseau distribution France (ERDF) sur une propriété communautaire située rue Jean Chirat - Approbation d'une convention -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3021	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SACP d'HLM Rhône-Saône Habitat auprès du Crédit foncier de France -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3022	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3023	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'OPH du Département de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3024	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de Saint Priest-Porte des Alpes Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3025	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SAEM Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3026	<i>Garanties d'emprunts accordées à SA d'HLM Société foncière d'habitation économique (SFHE) auprès du Crédit foncier de France -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3027	<i>Fourniture de pièces captives et d'outillages nécessaires à la maintenance des bennes de marque MANJOT, GUIMA et MILTRA montées sur les véhicules poids lourds et utilitaires de la Communauté urbaine de Lyon - 3 lots - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 12)
N° B-2012-3028	<i>Fourniture, rechapage et gardiennage de pneumatiques pour les véhicules industriels de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 12)
N° B-2012-3029	<i>Fourniture de pièces captives pour la maintenance des grues de marque Palfinger montées sur véhicules lourds et utilitaires et outillages nécessaires à l'entretien et à la réparation de ces équipements, et prestations d'interventions associées - Lot n° 3 - Autorisation de signer le marché de fourniture à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 12)
N° B-2012-3030	<i>Fourniture et livraison de matériaux de construction - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3031	<i>Irigny - Pierre Bénite - Site d'Yvours - Opération d'aménagement des infrastructures de desserte - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours -</i>	(p. 13)
N° B-2012-3032	<i>Vénissieux - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Armstrong - Aménagement - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 6)
N° B-2012-3033	<i>Décines Charpieu - Rue Emile Zola - Construction d'un égout circulaire de diamètre 800 millimètres - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
N° B-2012-3034	<i>Décines Charpieu - Travaux pour l'accessibilité Nord du Grand stade - Lot n° 2 : revêtement béton - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N° B-2012-3035	<i>Décines Charpieu - Travaux pour l'accessibilité Nord du Grand stade - Lot n° 4 : éclairage public - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N° B-2012-3036	<i>Lyon 2° - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les études préliminaires du Centre d'échanges de Lyon Perrache (CELP) dans le cadre du projet de réaménagement du pôle d'échanges multimodal (PEM) de Perrache - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)

N° B-2012-3037	<i>Lyon 4° - Lyon 9° - Pont Schuman - Travaux fluviaux préalables - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
N° B-2012-3038	<i>Lyon 4° - Pont Schuman et ses abords - Aménagement des voiries du Quai Gillet et de l'avenue de Birmingham - Travaux d'assainissement - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
N° B-2012-3039	<i>Lyon 8° - ZAC Mermoz - Coordination urbaine générale des travaux et chantiers - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
N° B-2012-3040	<i>Travaux de réhabilitations ponctuelles sur les ouvrages d'assainissement, d'eaux pluviales de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché au groupement d'entreprises Polen/Rhône Jardin Service -</i>	(p. 13)
N° B-2012-3041	<i>Travaux d'extension, d'aménagement et de rénovation du réseau communautaire d'assainissement - Lot n° 7 - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché au groupement d'entreprises Polen/Giroud Garampon -</i>	(p. 13)
N° B-2012-3042	<i>Tassin la Demi Lune - Aménagement de la place Hyppolyte Pérégut - Avenant au mandat de maîtrise d'ouvrage passé avec la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Autorisation de signer l'avenant n° 1 -</i>	(p. 14)
N° B-2012-3043	<i>Vénissieux - Grand projet de ville (GPV) - Quartier de la Darnaise - Opération d'aménagement des espaces extérieurs Lénine Sud - Autorisation de signer les avenants n° 1 aux marchés (lots n° 1, 2 et 3) -</i>	(p. 6)
N° B-2012-3044	<i>Lyon 3° - Lyon 6° - Lyon 7° - Réaménagement de la rue Garibaldi - Marché de maîtrise d'oeuvre attribué au groupement d'entreprises conjointes l'Atelier des paysages Margueriti/Passagers des Villes/LEA/Coteba/Sitétudes/So-greah/Soberco/AEU/Philippe Masse (ETC) - Autorisation de signer l'avenant de transfert de l'activité libérale Philippe Masse (ETC) à la SARL Eco-mobilité Territoires et Connexions (ETC) -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3045	<i>Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne Est Habitat, des immeubles situés 271-273-275-283-289 et 291, rue Léon Blum et 20, rue Ampère -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3046	<i>Lyon 2° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à Habitations modernes et familiales (HMF) Rhône-Alpes, de l'immeuble situé 16, rue Dubois -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3047	<i>Lyon 5° - Mise à disposition, par bail emphytéotique à Cité Nouvelle, de l'immeuble situé 83-84, quai Pierre Scize -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3048	<i>Réalisation d'une série documentaire autour des travaux de rénovation du tunnel de la Croix-Rousse - Attribution de la subvention 2012 à l'association Traboulescope - Autorisation de signer un avenant n° 2 -</i>	(p. 13)
N° B-2012-3049	<i>Saint Fons - Marché d'entreprise de travaux publics (METP) pour l'exploitation de la station d'épuration - Protocole d'accord transactionnel définitif avec le Groupement Rhodanien d'épuration (GRE) -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3050	<i>Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Indemnisation pour éviction agricole et rupture anticipée de bail concernant les parcelles cadastrées CE 78 et CH 22 situées chemin des Gaulnes et exploitées par EARL de l'Abbaye représenté par M. Philippe Vacher - Approbation d'une convention -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3051	<i>Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Indemnisation pour éviction agricole et rupture anticipée de bail concernant les parcelles cadastrées CE 14, CE 58, CE 61, CE 64, CE 69 et CE 70, d'une surface totale de 63 726 mètres carrés, situés chemin des Gaulnes et exploités par GAEC de la Live représenté par M. Pierre Detrioux - Approbation d'une convention -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3052	<i>Mions - Indemnisation de M. Patrick Danon suite à la cessation d'exploitation agricole de diverses parcelles situées rue Mangetemps - Approbation d'une convention -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3053	<i>Lyon 3° - Protocole d'accord transactionnel avec M. Hachemi Kraouchi - Fixation de l'indemnité d'éviction du bail commercial situé 11, rue Paul Bert -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3054	<i>Maintenance des installations pour travail en hauteur et équipements de levage pour l'entretien du patrimoine immobilier de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché de prestations de service à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 11)

N° B-2012-3055	<i>Lyon 3° - Restructuration du restaurant administratif - Lot n° 1 : cuisine et restaurant provisoires - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3056	<i>Fourniture de pneumatiques pour véhicules légers - Autorisation de signer le marché de prestations de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 11)

Présidence de monsieur Gérard Collomb

Président

Le lundi 5 mars 2012 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le lundi 27 février 2012 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'Hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Besson vous avez la parole.

(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, David G., Sangalli.

Absents excusés : MM. Bret (pouvoir à Mme Pédrini), Daclin, Barge, Mmes Dognin-Sauze, Peytavin, MM. Vesco, Assi.

Absents non excusés : MM. Arrue, Sécheresse, Julien-Laferrière, Lebuhotel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

Adoption du procès-verbal

du Bureau du 16 janvier 2012

M. LE PRÉSIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal du Bureau du 16 janvier 2012. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° B-2012-3032 - Vénissieux - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Armstrong - Aménagement - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2012-3043 - Vénissieux - Grand projet de ville (GPV) - Quartier de la Darnaise - Opération d'aménagement des espaces extérieurs Lénine Sud - Autorisation de signer les avenants n° 1 aux marchés (lots n° 1, 2 et 3) - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Charrier rapporte les dossiers n° B-2012-3032 et n° B-2012-3043. Monsieur Charrier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CHARRIER, rapporteur : Le dossier n° B-2012-3032 à Vénissieux concerne la ZAC Armstrong qui fait l'objet d'une requalification urbaine. Il est proposé d'autoriser

monsieur le Président à signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert :

- pour le lot n° 1 : requalification de revêtements d'un espace public avec l'entreprise Eiffage TP pour un montant de 566 805,05 € HT,

- pour le lot n° 2 : aménagements de voirie et ouvrages connexes avec l'entreprise Eiffage TP pour un montant de 1 699 621,13 € HT,

- pour le lot n° 3 : espaces verts, aménagements de square, aires de jeux et petite serrurerie avec le groupement Parcs&Sports/Jacquard Espaces Verts pour un montant de 999 641,75 € HT,

- pour le lot n° 4 : assainissement avec l'entreprise Gauthey pour un montant de 331 747,00 € HT,

- pour le lot n° 5 : eau potable avec l'entreprise Etablissement René Collet & Cie pour un montant de 44 554,00 € HT,

- pour le lot n° 6 : chauffage urbain avec l'entreprise Sobeca pour un montant de 107 724,00 € HT,

- pour le lot n° 7 : éclairage public avec l'entreprise Sobeca, pour un montant de 536 729,85 € HT.

Le dossier n° B-2012-3043 à Vénissieux concerne le quartier de la Darnaise qui fait l'objet d'une opération de requalification des espaces extérieurs. Il s'agit de signer des avenants aux lots n° 1 à 3 des marchés publics :

- lot n° 1 : revêtements - sols avec l'entreprise Perrier TP, d'un montant de 8 362,20 € HT,

- lot n° 2 : espaces verts avec l'entreprise Jardin Service, d'un montant de 1 494,00 € HT,

- lot n° 3 : eaux pluviales et bassin avec le groupement d'entreprise Perrier TP/DEAL, d'un montant de 5 753,00 € HT.

Avis favorable sur ces 2 dossiers.

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. CHARRIER.

N° B-2012-2993 - Fontaines Saint Martin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 800, rue des Fours et appartenant à Mme Chantal Henry - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2994 - Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Grappinière - Acquisition, à titre gratuit, de la parcelle AV 345 située avenue Général Charles Delestraint et appartenant au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2995 - Villeurbanne - Quartier Saint Jean - Acquisition d'une propriété située 13, allée du Mens, parcelle cadastrée AO 1 et appartenant aux époux Saoudi - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2996 - Chassieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Site propre - Acquisition d'un terrain agricole d'une surface d'environ 4 680 mètres carrés à détacher de la parcelle cadastrée CH 19 au lieu-dit Les Ripes appartenant et exploité par M. Bernard Perrier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2997 - Chassieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Site propre - Acquisition d'un terrain agricole d'une surface d'environ 3 700 mètres carrés, parcelle cadastrée BL 12 au lieu-dit Sous Biézin appartenant aux conjoints Jeanine et Joseph Lugaz et Solange, Eric, Jean-Paul, Julia, Rosalie et Suzanne Miège - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2998 - Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Elisée Reclus - Acquisition de terrains agricoles d'une surface totale d'environ 3 429 mètres carrés à détacher des parcelles cadastrées BT 29, BT 30 et BR 40 aux lieux-dits Le Chatelard et Les Vernières Est, appartenant à M. Claude Bergeret ainsi qu'au Centre Régional Léon Bérard - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2999 - Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Elisée Reclus - Acquisition de 2 terrains à usage agricole d'une surface totale de 3 648 mètres carrés à détacher des parcelles cadastrées BY 5 et CH 46 aux lieux-dits La Sonde et Champ Blanc et appartenant à Mme Edmonde Jeannine Devaux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3000 - Corbas - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées rue de l'Aviation et boulevard Jean Mermoz et appartenant au Département du Rhône - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3001 - Corbas - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 74, chemin de Grange Blanche et appartenant à Mme Nathalie Piotin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3002 - Décines Charpieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin du Machet et appartenant à Mlle Denise Deymonnaz - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3003 - Décines Charpieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin du Machet et appartenant aux conjoints Deymonnaz - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3004 - Mions - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées allée du Château et appartenant à M. Pierre Saignol - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3005 - Rillieux la Pape - Transfert à la Communauté urbaine de Lyon et à la Ville de Rillieux la Pape par l'OPH du Rhône, des espaces et équipements communs de l'opération d'ensemble Ouzounian située 2518, route de Strasbourg -

Approbation de la convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3006 - Lyon 1^{er} - Lyon 4^o - Rénovation lourde du tunnel de la Croix-Rousse - Acquisition, à titre gratuit, de 3 volumes de tréfonds dépendant de parcelles situées 78-80, boulevard de la Croix-Rousse, 3, rue de Bony et rue Philippe de Lassalle appartenant au Département du Rhône - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3007 - Lyon 2^o - ZAC Lyon Confluence - Acquisition à la Société publique locale d'aménagement (SPLA) Lyon Confluence de parcelles et de volumes formant la place nautique - Rectificatif du coût des aménagements - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3008 - Lyon 3^o - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Part-Dieu Gare - Acquisition de volumes représentant l'immeuble B10, situé au 27, boulevard Vivier Merle et au 19-20, place Charles Béraudier, appartenant à la SARL GIS - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3009 - Lyon 7^o - Acquisition d'un immeuble bâti à démolir situé 8, rue de Tourville et appartenant à la SAS SIER ou toute autre société du groupe qui lui sera substituée - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3010 - Corbas - Cession, au Département du Rhône, d'une parcelle de terrain située rue de l'Aviation - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3011 - Lyon 5^o - Cession, à M. Patrick Teboul, d'une parcelle de terrain communautaire située 182, rue Pierre Valdo - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3015 - Chassieu - Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Site propre - Echange d'un terrain agricole cadastré BL 10 à Chassieu appartenant à M. Marc Boulud et d'un terrain cadastré BZ 7 à Décines Charpieu appartenant à la Communauté urbaine de Lyon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3020 - Albigny sur Saône - Institution d'une servitude de passage en souterrain d'une canalisation de distribution d'énergie électrique au profit de Electricité réseau distribution France (ERDF) sur une propriété communautaire située rue Jean Chirat - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3045 - Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne Est Habitat, des immeubles situés 271-273-275-283-289 et 291, rue Léon Blum et 20, rue Ampère - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3046 - Lyon 2^o - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à Habitations modernes et familiales (HMF) Rhône-Alpes, de l'immeuble situé 16, rue Dubois - Délégation

générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3047 - Lyon 5° - Mise à disposition, par bail emphytéotique à Cité Nouvelle, de l'immeuble situé 83-84, quai Pierre Scize - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3050 - Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Indemnisation pour éviction agricole et rupture anticipée de bail concernant les parcelles cadastrées CE 78 et CH 22 situées chemin des Gaulnes et exploitées par EARL de l'Abbaye représenté par M. Philippe Vacher - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3051 - Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Indemnisation pour éviction agricole et rupture anticipée de bail concernant les parcelles cadastrées CE 14, CE 58, CE 61, CE 64, CE 69 et CE 70, d'une surface totale de 63 726 mètres carrés, situés chemin des Gaulnes et exploités par GAEC de la Live représenté par M. Pierre Detrioux - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3052 - Mions - Indemnisation de M. Patrick Danon suite à la cessation d'exploitation agricole de diverses parcelles situées rue Mangetemps - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3053 - Lyon 3° - Protocole d'accord transactionnel avec M. Hachemi Kraouchi - Fixation de l'indemnité d'éviction du bail commercial situé 11, rue Paul Bert - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2012-2993 à B-2012-3011, B-2012-3015, B-2012-3020, B-2012-3045 à B-2012-3047 et B-2012-3050 à B-2012-3053. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur : Monsieur le Président, j'ai plusieurs dossiers d'acquisitions. Le dossier n° B-2012-3008 à Lyon 3° concerne, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Part-Dieu Gare, l'acquisition d'un immeuble de commerces et de bureaux dénommé B10 situé place Charles Béraudier pour un montant de 8 200 000 €.

Le dossier n° B-2012-3006 à Lyon 1er et Lyon 4° concerne, dans le cadre de la rénovation du tunnel de la Croix-Rousse, l'acquisition de 3 volumes de tréfonds pour un montant de 450 €.

Le dossier n° B-2012-2994 à Vaulx en Velin concerne l'acquisition à titre gratuit auprès du SYTRAL d'un terrain de 15 mètres carrés dans le cadre de la ZAC de la Grappinière.

Les dossiers n° B-2012-2996, B-2012-2997, B-2012-2998, B-2012-2999, B-2012-3015, B-2012-3050 et B-2012-3051 à Décines Charpieu, Chassieu et Meyzieu concernent diverses acquisitions, échanges et paiements d'indemnité de libération de parcelles agricoles comportant une surface totale de 99 712 mètres carrés. Les acquisitions et libérations se feront pour un montant de 1 209 635,16 €.

Le dossier n° B-2012-3007 à Lyon 2° concerne auprès de la SPLA, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Lyon Confluence, l'acquisition de parcelles et de volumes formant la place nautique. Il s'agit de rectifier le coût des aménagements qui étaient de 14 156 286,68 € et qui passent à 17 943 223,21 €.

Le dossier n° B-2012-3005 à Rillieux la Pape concerne le transfert à la Communauté urbaine de Lyon et à la Ville de Rillieux la Pape, par l'OPH du Rhône, dans le cadre des aménagements de voirie à l'entrée de la Ville, d'une surface de terrain de 2 228 mètres carrés. Cette cession se fera à l'euro symbolique.

Les dossiers n° B-2012-2993, B-2012-3000 et B-2012-3001 à Corbas et Fontaines Saint Martin concernent, dans le cadre des aménagements de voirie de proximité, des acquisitions de divers terrains pour une surface de 3 908 mètres carrés. Ces acquisitions se feront à titre gratuit.

Les dossiers n° B-2012-3002, B-2012-3003, B-2012-3004 et B-2012-3009 à Mions, Décines Charpieu et Lyon 7° concernent, dans le cadre des aménagements de voirie de proximité, des acquisitions de terrains pour une surface de 437 mètres carrés plus une maison, les parties communes s'y rattachant, pour un montant de 380 167 €.

Le dossier n° B-2012-2995 à Villeurbanne concerne, dans le cadre de l'aménagement du quartier Saint Jean, l'acquisition d'une maison pour un montant de 420 000 €.

Dans le cadre de cessions, le dossier n° B-2012-3010 à Corbas concerne la cession, au Département du Rhône, dans le cadre de la réalisation d'un giratoire, d'un terrain de 82 mètres carrés à titre gratuit.

Le dossier n° B-2012-3011 à Lyon 5° concerne la cession à monsieur Patrick Teboul d'un délaissé de voirie, de manière à ce qu'il puisse le revendre avec sa propriété, terrain qui fait 142 mètres carrés et cédé au prix de 25 000 €.

Le dossier n° B-2012-3047 à Lyon 5° concerne la mise à disposition à Cité Nouvelle d'un immeuble pour la réalisation de 16 logements PLUS et 6 logements PLAI, 3 bâtiments. Cette mise à disposition se fera par bail emphytéotique de 55 ans, avec un droit d'entrée de 1 134 040 €, avec un loyer de 40 € pour les 40 premières années et un loyer indexé à 2,25 % de la valeur du bien pour les 15 dernières années.

Le dossier n° B-2012-3053 à Lyon 3° concerne, dans le cadre d'aménagement et de restructuration du quartier Moncey, le versement d'une indemnité d'éviction concernant un local commercial pour un montant de 72 000 €.

Le dossier n° B-2012-3020 à Albigny sur Saône concerne une institution de servitude de passage au profit de ERDF pour une ligne électrique souterraine, servitude qui se fera pour un montant de 400 €.

Le dossier n° B-2012-3046 à Lyon 2° concerne la mise à disposition pour HMF d'un immeuble pour la réalisation de 12 logements, plus 4 logements PLAI par bail emphytéotique avec un droit d'entrée de 1 650 040 € avec un loyer de 40 € pour les 40 premières années, et un montant de loyer de 24 000 € par an sur les 15 dernières années.

Le dossier n° B-2012-3052 à Mions concerne, dans le cadre de l'élargissement de la rue Mangetemps, le versement d'une indemnisation agricole à la propriétaire qui s'élève à 556 €.

Enfin, le dossier n° B-2012-3045 à Villeurbanne concerne la mise à disposition, à l'OPH Villeurbanne Est Habitat, d'immeubles, dans le cadre de la réalisation de 4 logements plus 3 logements PLAI, 5 maisons et 2 logements, qui se feront par bail emphytéotique sur une durée de 18 ans. Le droit d'entrée sera gratuit, ainsi que le loyer.

J'en ai terminé avec ces dossiers, monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés, MM. Collomb, Darne, Bouju, Crimier et Bernard n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-3007 et MM. Bouju, Brachet et Da Passano n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-3008 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

MM. Buna et Charles s'étant abstenus lors du vote des dossiers n° B-2012-2996 à B-2012-2999, B-2012-3015, B-2012-3050 et B-2012-3051.

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

N° B-2012-3012 - Vaulx en Velin - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située rue des Vergers - Direction de la voirie -

N° B-2012-3013 - Vénissieux - Déclassement et cession de plusieurs parties du domaine public communautaire situées à l'angle de l'avenue Marcel Cachin et de la rue du Président Edouard Herriot - Abrogation de la décision n° B-2001-0280 du Bureau du 19 novembre 2001 - Direction de la voirie -

N° B-2012-3014 - Lyon 2° - Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située rue Bellecordière - Direction de la voirie -

N° B-2012-3030 - Fourniture et livraison de matériaux de construction - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2012-3044 - Lyon 3° - Lyon 6° - Lyon 7° - Réaménagement de la rue Garibaldi - Marché de maîtrise d'oeuvre attribué au groupement d'entreprises conjointes l'Atelier des paysages Marguerite/Passagers des Villes/LEA/Coteba/Sitétudes/Sogreah/Soberco/AEU/ Philippe Masse (ETC) - Autorisation de signer l'avenant de transfert de l'activité libérale Philippe Masse (ETC) à la SARL Ecomobilité Territoires et Connexions (ETC) - Direction de la voirie -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2012-3012 à B-2012-3014, B-2012-3030 et B-2012-3044. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Pour le dossier n° B-2012-3012 à Vaulx en Velin, dans le cadre des régularisations foncières engagées à la suite d'opérations de restructuration urbaine, notamment par la Communauté urbaine de Lyon sur le quartier des Grolières, la Société française des habitations économiques a sollicité la Communauté urbaine afin d'obtenir la cession d'une partie du domaine public communautaire située rue des Vergers.

Préalablement à cette cession, il convient de déclasser, au profit de cette société, l'emprise concernée. L'ensemble des services communautaires consultés a donné un avis favorable à ce déclassement. Ce déclassement ne remettant pas en cause la desserte et la circulation assurées par la rue des Vergers,

la présente opération a été dispensée d'enquête publique. Aux termes du compromis signé le 7 octobre 2011 par la Société française des habitations économiques, il est prévu une vente au prix de 801 €.

Pour le dossier n° B-2012-3013 à Vénissieux, à la suite de la suppression de la ZUP des Minguettes, la Communauté urbaine de Lyon a approuvé le principe d'un échange avec la Société lyonnaise pour l'habitat (SPLH), des terrains cadastrés E2060, E2065 et E2188. Cet échange n'ayant jamais été régularisé, il est proposé au Bureau d'abroger cette décision.

Néanmoins, la parcelle E2065 est concernée à ce jour par le projet suivant : le renouvellement urbain mené dans les quartiers des Minguettes à Vénissieux, dans le cadre du grand projet de ville (GPV), a notamment pour enjeu majeur de diversifier l'habitat. Le développement d'opérations d'accession sociale à la propriété s'inscrit dans cet objectif de diversification du parc de logement.

Dans ce contexte, le groupe Alliade souhaite réaliser une opération de construction immobilière comportant en l'état 48 logements en accession à la propriété sociale et 39 logements locatifs sociaux sur ces terrains. Les terrains appartiennent à la Communauté urbaine et font partie du domaine public de voirie communautaire, au même titre que les emprises non cadastrées de 6 mètres carrés située rue du Président Edouard Herriot et de 18 mètres carrés située avenue Marcel Cachin.

Aussi, préalablement à la cession de ces parcelles, il convient de procéder à leurs désaffectation et déclassement du domaine public communautaire. Une enquête technique a été réalisée, faisant apparaître la présence de différents réseaux. Il faudra donc prendre en compte ces réseaux et ces déplacements. L'ensemble des services communautaires concernés a donné un avis favorable à ce déclassement.

Monsieur le Président a prescrit l'ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement qui s'est déroulée du 5 au 19 septembre 2011. A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable. Aux termes du compromis, le groupe Alliade a accepté d'acquiescer ce bien moyennant le prix de 250 € en accession sociale et 150 € en locatif social, conformément à l'avis de France domaine. Il est donc proposé d'adopter ce dossier.

Pour le dossier n° B-2012-3014 à Lyon 2° portant sur la reconversion du site de l'Hôtel Dieu, déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située rue Bellecordière, l'ensemble des services communautaires consultés a donné un avis favorable à ce déclassement. Ce déclassement ne remettant pas en cause la desserte et la circulation assurées par la rue Bellecordière, cette opération est dispensée d'enquête publique. Aux termes du compromis, les HCL ont accepté d'acquiescer ce bien au prix de 41 700 €, libre de toute occupation ou location, conformément à l'avis de France domaine.

Le dossier n° B-2012-3030 concerne la fourniture et livraison de matériaux de construction. Il est proposé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution d'un marché de fourniture et de livraison de matériaux de construction pour une année éventuellement renouvelable 3 fois pour un montant maximum sur 4 ans de 1 120 000 € HT.

Ces fournitures sont destinées aux équipes régies de la direction de la voirie. Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Le marché

ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conclu pour une durée ferme de 1 an, reconductible de façon expresse 3 fois une année. Il comporterait un engagement de commande annuel minimum de 70 000 € HT, et maximum de 280 000 € HT. Le présent dossier concerne également l'autorisation à donner à monsieur le Président pour signer ledit marché.

Le dossier n° B-2012-3044 à Lyon 3°, Lyon 6° et Lyon 7° concerne un marché de maîtrise d'œuvre attribué au groupement d'entreprises conjointes l'Atelier des paysages Marguerit/Passagers des Villes/LEA/Coteba/Sité-tudes/Sogreah/Soberco/AEU/Philippe Masse (ETC). Il est proposé d'autoriser monsieur le Président de signer un avenant de transfert de l'activité libérale Philippe Masse (ETC) à la SARL Eco-mobilité Territoires et Connexions (ETC).

Ce marché non soldé concerné porte le numéro 10465010 pour le réaménagement de la rue Garibaldi - marché de maîtrise d'œuvre à Lyon 3°, 6° et 7°. Cet avenant ne change en rien ledit marché.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-3013 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° B-2012-3016 - Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'art public - Tour-belvédère de Fontaines sur Saône - Autorisation de déposer une demande de permis de construire - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2012-3019 - Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Autorisation de déposer une demande de permis d'aménager (parking) et une demande de permis de construire (local chauffeur bus-navettes) - Direction des grands projets -

N° B-2012-3034 - Décines Charpieu - Travaux pour l'accessibilité Nord du Grand stade - Lot n° 2 : revêtement béton - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction des grands projets -

N° B-2012-3035 - Décines Charpieu - Travaux pour l'accessibilité Nord du Grand stade - Lot n° 4 : éclairage public - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction des grands projets -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n° B-2012-3016, B-2012-3019, B-2012-3034 et B-2012-3035. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : Le dossier n° B-2012-3016 à Saint Romain au Mont d'Or, Curis au Mont d'Or, Albigny sur Saône, Couzon au Mont d'Or, Collonges au Mont d'Or, La Mulatière, Lyon 9°, Lyon 5°, Genay, Neuville sur Saône, Fleurieu sur Saône, Rochetaillée sur Saône, Caluire et Cuire, Lyon 4°, Lyon 1er, Lyon 2°, Fontaines sur Saône et Saint Germain au Mont d'Or concerne le projet directeur Rives de Saône, projet d'art public. Il s'agit de déposer une demande de permis de construire à Fontaines sur Saône pour une tour-belvédère de l'artiste Tadashi Kawamata.

Le dossier n° B-2012-3035 à Décines Charpieu, site du Montout, concerne une autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert relatif à divers lots : voirie et réseaux divers génie civil, revêtement béton, espaces verts, éclairage public, kiosque et serrurerie, pour un montant de 996 813 € HT.

Le dossier n° B-2012-3034 à Décines Charpieu, site du Montout, concerne une autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, pour l'accessibilité Nord du Grand stade, et il s'agit du lot n° 2 : revêtement béton.

Le dossier n° B-2012-3019 à Meyzieu, site du Montout, relatif au parking des Panettes, concerne une autorisation de déposer une demande de permis d'aménager (parking) et une demande de permis de construire (local chauffeur bus-navettes).

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés, MM. Buna et Charles s'étant abstenus lors du vote des dossiers B-2012-3019, B-2012-3034 et B-2012-3035.

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N° B-2012-2992 - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Hubert Julien-Laferrrière pour une mission à Ouagadougou (Burkina Faso) - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Frih rapporte le dossier n° B-2012-2992. Madame Frih, vous avez la parole.

MME la Vice-Présidente FRIH, rapporteur : Le dossier n° B-2012-2992 concerne l'accord d'un mandat spécial à monsieur le Vice-Président Hubert Julien-Laferrrière pour une mission du 14 au 19 mars 2012 à Ouagadougou (Burkina Faso). En effet, monsieur Julien-Laferrrière a été invité à la présentation des résultats du programme de coopération entre la Communauté urbaine de Lyon et la Ville de Ouagadougou portant sur le traitement et la valorisation des déchets après 3 ans de mise en œuvre. Merci.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente FRIH.

N° B-2012-3017 - Vaulx en Velin - Autorisation donnée à la Société Bouwfonds Marnan de déposer une demande de permis de construire et une demande de déclaration préalable portant sur le bien communautaire situé allée du Textile, rue de la Poudrette, rue du Rail et cadastré sous les numéros 41, 48, 59, 60 et 82 de la section BN et sous les numéros 309, 519 et 424 de la section BR - Délégations générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3018 - Feyzin - Autorisation de déposer des demandes de permis de construire et de démolir - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3036 - Lyon 2° - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les études préliminaires du Centre d'échanges de Lyon Perrache (CELP) dans le cadre du projet de réaménagement du pôle d'échanges multimodal (PEM) de Perrache - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources -

Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3054 - Maintenance des installations pour travail en hauteur et équipements de levage pour l'entretien du patrimoine immobilier de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché de prestations de service à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3055 - Lyon 3° - Restructuration du restaurant administratif - Lot n° 1 : cuisine et restaurant provisoires - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3056 - Fourniture de pneumatiques pour véhicules légers - Autorisation de signer le marché de prestations de service à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Blein rapporte les dossiers n° B-2012-3017, B-2012-3018, B-2012-3036 et B-2012-3054 à B-2012-3056. Monsieur Blein, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BLEIN, rapporteur : Le dossier n° B-2012-3017 à Vaulx en Velin concerne une autorisation donnée à la Société Bouwfonds Marignan de déposer une demande de permis de construire et une demande de déclaration préalable de travaux sur les parcelles communautaires situés allée du Textile, rue de la Poudrette et rue du Rail.

Le dossier n° B-2012-3018 à Feyzin concerne une autorisation de déposer une demande de permis de construire portant sur la construction d'une déchèterie située lieu-dit "Sous Gournay" et une demande de permis de démolir portant sur des bâtiments situés 235, rue Marcel Mérieux à Lyon 7°.

Le dossier n° B-2012-3036 à Lyon 2° concerne une autorisation de signer le marché de prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les études préliminaires du centre d'échanges de Lyon-Perrache, dans le cadre du projet d'aménagement du pôle d'échanges multimodal de Perrache.

Le dossier n° B-2012-3054 concerne une autorisation de signer le marché à bons de commande relatif à la maintenance des installations pour le travail en hauteur et les équipements de levage pour l'entretien du patrimoine immobilier de la Communauté urbaine de Lyon.

Le dossier n° B-2012-3055 à Lyon 3° concerne la restructuration du restaurant administratif puisqu'il convient, suite à la découverte de matériaux amiantés supplémentaires, de faire un avenant au lot n° 1 : cuisine et restaurant provisoires. Il s'agit d'autoriser la signature de cet avenant.

Le dossier n° B-2012-3056 concerne une autorisation de signer un marché à bons de commande ainsi que les actes afférents avec l'entreprise Euromaster dans le cadre du marché de fourniture de pneumatiques pour les véhicules légers de la Communauté urbaine.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BLEIN.

N° B-2012-3021 - Garantie d'emprunt accordée à la SACP d'HLM Rhône-Saône Habitat auprès du Crédit foncier de France - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3022 - Garanties d'emprunts accordées à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3023 - Garanties d'emprunts accordées à l'OPH du Département de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3024 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de Saint Priest-Porte des Alpes Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3025 - Garanties d'emprunts accordées à la SAEM Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3026 - Garanties d'emprunts accordées à SA d'HLM Société foncière d'habitation économique (SFHE) auprès du Crédit foncier de France - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3049 - Saint Fons - Marché d'entreprise de travaux publics (METP) pour l'exploitation de la station d'épuration - Protocole d'accord transactionnel définitif avec le Groupement Rhodanien d'épuration (GRE) - Direction de l'évaluation et de la performance -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Pédrini rapporte les dossiers n° B-2012-3021 à B-2012-3026 et B-2012-3049. Madame Pédrini, vous avez la parole.

MME la Vice-Présidente PEDRINI, rapporteur : Tout d'abord, plusieurs garanties d'emprunts. Le dossier n° B-2012-3021 concerne une garantie d'emprunt accordée à la SACP d'HLM Rhône-Saône Habitat. Le prêteur est la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 85 % concerne 8 logements PLS pour une opération d'acquisition en l'état futur d'achèvement. Le montant total garanti est de 467 500 €.

Le dossier n° B-2012-3022 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SCA Foncière d'habitat et humanisme. Le prêteur est la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent 12 logements en construction, soit 6 PLUS et 7 PLAI. Le montant total garanti est de 923 950 €.

Le dossier n° B-2012-3023 concerne des garanties d'emprunts accordées à l'OPH du Département de l'Ain Dynacité. Le prêteur est la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent 10 logements à construire, soit 7 PLUS et 3 PLAI. Le montant total garanti est de 977 500 €.

Le dossier n° B-2012-3024 concerne des garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de Saint Priest-Porte des Alpes Habitat. Le prêteur est la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 100 % concernent 14 logements à construire, soit 3 PLUS CD

et 1 PLAI, 16 logements en acquisition VEFA, soit 11 PLUS et 5 PLAI, 40 logements à réhabiliter qui sont des PRUAS. Le montant total garanti est de 4 640 000 €.

Le dossier n° B-2012-3025 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SAEM Semcoda. Le prêteur est la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent 9 logements à construire, soit 7 PLUS et 2 PLAI. Le montant total garanti est de 366 963 €.

Le dossier n° B-2012-3026 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Société foncière d'habitation économique (SFHE). Le prêteur est la Caisse des dépôts et consignations (SFHE). Le prêteur est la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent 10 logements PLS à construire. Le montant total garanti est de 1 337 050 €.

Le dossier n° B-2012-3049 à Saint Fons est un bel exemple de coopération entre la direction de l'évaluation et de la performance, la direction de l'eau, monsieur Jean Paul Colin et moi-même. Nous avons été très occupés sur ce dossier. Il concerne le marché d'entreprise de travaux publics pour l'exploitation de la société d'épuration de Saint Fons. Ce marché était signé pour 20 ans avec le groupement Rhodanien d'épuration (GRE) avec pour objet la rénovation, le contrôle des performances et la gestion de la station d'épuration de Saint Fons. Le GRE était une filiale des sociétés OTV et Degrémont Services.

En 1999, le Conseil d'Etat a établi la nullité des marchés d'entreprise de travaux publics avec pour conséquence juridique l'impossibilité d'adopter des avenants à ces contrats. En pratique, des travaux de mise aux normes obligatoires avaient été réalisés, entraînant une augmentation du coût de gestion et justifiant l'adoption d'un avenant.

Cette situation a conduit la Communauté urbaine et le GRE à résilier d'un commun accord le marché. En 2009, un premier protocole transactionnel a été adopté. Il fixait le principe de résiliation du marché et renvoyait le traitement des conséquences financières à un second protocole.

Au terme des négociations initiales, les positions des parties étaient divergentes, le GRE réclamant 4 207 M€ et la Communauté urbaine proposant 2 090 M€. L'écart était important et portait sur le "manque à gagner" du GRE et le reversement du solde du compte de "gros entretiens et renouvellement".

Nous avons dû aborder ensuite une phase de conciliation car nous n'arrivions pas à nous mettre d'accord. Comme prévu par le protocole, des conciliateurs ont été nommés, par chacune des parties, pour tenter d'harmoniser les positions. Malheureusement, aucun accord n'a été trouvé au terme de cette phase de conciliation et les positions se sont même radicalisées, le conciliateur du GRE, réclamant même à ce stade 7 526 M€.

Après reprise des négociations, (cela a été rude et quand j'ai dit que cela nous avait bien occupé, ce n'était pas un vain mot), un accord a été finalement obtenu entre les parties et le montant de l'indemnité s'établit aujourd'hui à 2 829 M€. Ce montant est donc inférieur aux analyses des tiers conciliateurs qui avaient fixé, à l'issue de la conciliation, un montant de 5 251 M€. Il est extrêmement favorable à la Communauté urbaine qui économise donc aujourd'hui près de 2 400 M€.

L'indemnité se décompose entre 1 318 M€ pour les prestations assurées par le GRE après mise aux normes, 1 226 M€ au titre des biens de reprise et 285 944,85 € au titre des intérêts

moratoires. Ceci permet à la Communauté urbaine de ne supporter finalement que des dépenses effectives lui ayant profité (prestation de services et biens de reprise).

Je voudrais vraiment souligner la collaboration qui a eu lieu entre la direction de l'évaluation et de la performance, la direction de l'eau, les élus et tout cela dans un climat de confiance et de convivialité.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PÉDRINI.

N° B-2012-3027 - Fourniture de pièces captives et d'outillages nécessaires à la maintenance des bennes de marque MANJOT, GUIMA et MILTRA montées sur les véhicules poids lourds et utilitaires de la Communauté urbaine de Lyon - 3 lots - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

N° B-2012-3028 - Fourniture, rechapage et gardiennage de pneumatiques pour les véhicules industriels de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

N° B-2012-3029 - Fourniture de pièces captives pour la maintenance des grues de marque Palfinger montées sur véhicules lourds et utilitaires et outillages nécessaires à l'entretien et à la réparation de ces équipements, et prestations d'interventions associées - Lot n° 3 - Autorisation de signer le marché de fourniture à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte les dossiers n° B-2012-3027 à B-2012-3029. Monsieur Philip, vous avez la parole.

M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur : Le dossier n° B-2012-3027 concerne une autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Ce marché est conclu pour une durée ferme de 4 ans. Il s'agit du lot n° 2 : fourniture de pièces captives et d'outillages nécessaires à la maintenance des bennes de marque Guima montées sur les véhicules poids lourds et utilitaires de la Communauté urbaine - entreprise FREDERIC PIN SAS pour un engagement de commande minimum de 50 000 € HT et maximum de 100 000 € HT.

Le dossier n° B-2012-3028 concerne une autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour la fourniture, rechapage et gardiennage de pneumatiques pour les véhicules industriels de la Communauté urbaine et tous les actes contractuels y afférents avec l'entreprise METIFIOT pour un montant minimum de 180 000 € HT et maximum de 720 000 € HT.

Le dossier n° B-2012-3029 concerne une autorisation de signer le marché de fourniture à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Il s'agit du lot n° 3 : fourniture de pièces captives pour la maintenance des grues de marque Palfinger montées sur véhicules lourds et utilitaires et outillages nécessaires à l'entretien et à la réparation de ces équipements et prestations d'interventions associées. Les lots n° 1 et 2 n'ont reçu aucune offre. Ils ont été déclarés infructueux et seront relancés. Ce marché sera signé avec l'entreprise FREDERIC PIN SAS pour un engagement de commande minimum de 50 000 € HT et maximum de 150 000 € HT.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP.

N° B-2012-3031 - Irigny - Pierre Bénite - Site d'Yvours - Opération d'aménagement des infrastructures de desserte - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Bouju rapporte le dossier n° B-2012-3031. Monsieur Bouju, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BOUJU, rapporteur : Le dossier n° B-2012-3031 à Irigny et Pierre Bénite concerne l'attribution et l'autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Ce marché relatif à la conception et la réalisation de l'opération d'aménagement des infrastructures de desserte du site d'Yvours est attribué au groupement JNC Sud/AREP/Sitétudes/Niagara pour un montant de 385 172,54 € HT.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BOUJU.

N° B-2012-3033 - Décines Charpieu - Rue Emile Zola - Construction d'un égout circulaire de diamètre 800 millimètres - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de l'eau -

N° B-2012-3040 - Travaux de réhabilitations ponctuelles sur les ouvrages d'assainissement, d'eaux pluviales de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché au groupement d'entreprises Polen/Rhône Jardin Service - Direction de l'eau -

N° B-2012-3041 - Travaux d'extension, d'aménagement et de rénovation du réseau communautaire d'assainissement - Lot n° 7 - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché au groupement d'entreprises Polen/Giroud Garampon - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° B-2012-3033, B-2012-3040 et B-2012-3041. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Le dossier n° B-2012-3033 concerne une autorisation de signer le marché de travaux de construction d'un égout circulaire de diamètre 800 millimètres rue Emile Zola et tous les actes y afférents avec l'entreprise SA RAMP A TP pour un montant de 364 577,50 € HT.

Le dossier n° B-2012-3040 concerne une autorisation de signer un avenant de transfert des entités de 2 sociétés : la société SLEG/Rhône Jardin Service qui s'appelle maintenant la société Polen/Rhône Jardin Service.

Le dossier n° B-2012-3041 concerne une autorisation de signer un avenant de transfert du marché attribué au groupement d'entreprises Brunet TP/Giroud Garampon au profit du groupement d'entreprises Polen/Giroud Garampon.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° B-2012-3037 - Lyon 4° - Lyon 9° - Pont Schuman - Travaux fluviaux préalables - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction des grands projets -

N° B-2012-3038 - Lyon 4° - Pont Schuman et ses abords - Aménagement des voiries du Quai Gillet et de l'avenue de Birmingham - Travaux d'assainissement - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction des grands projets -

N° B-2012-3048 - Réalisation d'une série documentaire autour des travaux de rénovation du tunnel de la Croix-Rousse - Attribution de la subvention 2012 à l'association Traboulescope - Autorisation de signer un avenant n° 2 - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Da Passano rapporte les dossiers n° B-2012-3037, B-2012-3038 et B-2012-3048. Monsieur Da Passano, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DA PASSANO, rapporteur : Le dossier n° B-2012-3037 à Lyon 4° et Lyon 9° concerne le pont Schuman. Il s'agit des travaux fluviaux préalables à la construction du pont. Notre commission permanente d'appel d'offres a retenu le groupement d'entreprises MAIA Fondations/MAIA Sonnier/Tournaud pour un montant de 2 699 440,02 € HT, soit 3 228 436,62 € TTC. Il est donc demandé d'approuver ce marché et d'en autoriser la signature.

Le dossier n° B-2012-3038 à Lyon 4° concerne la même opération mais il s'agit des travaux d'assainissement des voiries du quai Gillet et de l'avenue de Birmingham. Notre commission permanente d'appel d'offres a retenu pour ces travaux d'assainissement le groupement d'entreprises Spie Batignolles Petavit/EHTP/NGE pour un montant de 1 556 277 € HT, soit 1 861 307,20 € TTC.

Le dossier n° B-2012-3048 concerne la convention que nous avons avec l'association Traboulescope pour la réalisation d'une série documentaire autour des travaux de rénovation du tunnel de la Croix-Rousse. Comme vous le savez, cette convention dure plusieurs années. Il est demandé d'attribuer la subvention de fonctionnement d'un montant de 9 000 € à cette association pour son programme d'actions 2012 et d'approuver l'avenant n° 2 à passer avec elle pour le programme 2012. Celui-ci prévoit d'aborder les thématiques concernant les utilisateurs de l'ouvrage, les nouveaux modes de transport, la découverte du patrimoine souterrain, le portrait d'une goutte d'eau. On aura en 2012, 9 épisodes de 5 à 7 minutes portant notamment sur le portrait d'un patrouilleur du tunnel et la perception du chantier par les enfants.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DA PASSANO.

N° B-2012-3039 - Lyon 8° - ZAC Mermoz - Coordination urbaine générale des travaux et chantiers - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2012-3042 - Tassin la Demi Lune - Aménagement de la place Hyppolyte Pérégut - Avenant au mandat de maîtrise d'ouvrage passé avec la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Autorisation de signer l'avenant n° 1 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Buna rapporte les dossiers n° B-2012-3039 et B-2012-3042. Monsieur Buna, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BUNA, rapporteur : Le dossier n° B-2012-3039 à Lyon 8° concerne une autorisation de signer un marché à bons de commande pour la coordination urbaine générale des travaux et chantiers sur la ZAC Mermoz Nord pour une somme qui peut varier entre 50 000 € et 150 000 € HT. Il sera signé avec l'entreprise GNIPLUS.

Pour le dossier n° B-2012-3042 à Tassin la Demi Lune, si j'ai bien compris, une première phase de travaux s'est très bien passée mais pour finir la place, il est prévu un bassin. La Poste avait promis de déménager avant 2011. Elle ne déménagera que fin 2012. Donc, il faut proroger le marché qui avait été passé avec la SERL. Je précise que le montant des travaux et que les frais financiers n'augmentent pas, hors évidemment la rémunération de la SERL.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Bouju, Brachet et Da Passano n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-3042 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BUNA.

La séance est levée à 11 heures 20.
